

# IATSE OFFICIEL Bulletin

PREMIER TRIMESTRE 2011 NUMÉRO 631

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB

## Le monde du travail est menacé

**C**Au moment où vous recevrez cette édition du Bulletin, les travailleurs du Wisconsin auront déjà eu à subir les contrecoups des mesures draconiennes imposées par un gouverneur qui s'est donné pour mission d'éliminer les syndicats de la carte de son État. Les divers paliers électoraux et législatifs du Wisconsin ne manqueront pas de réagir contre ces actions abusives du gouverneur Walker. Entre temps, j'espère de tout cœur que les législateurs des autres États à travers le pays – Ohio, Missouri, Michigan, Indiana, Floride pour ne nommer que ceux-là –, sauront entendre raison et éviter ainsi que les travailleurs perdent leur droit à des protections que seuls des syndicats forts peuvent offrir. Sans conteste, les familles de travailleurs ont besoin de salaires et d'avantages sociaux équitables, de conditions de travail décentes et ils doivent être assurés que leurs acquis seront sauvegardés.

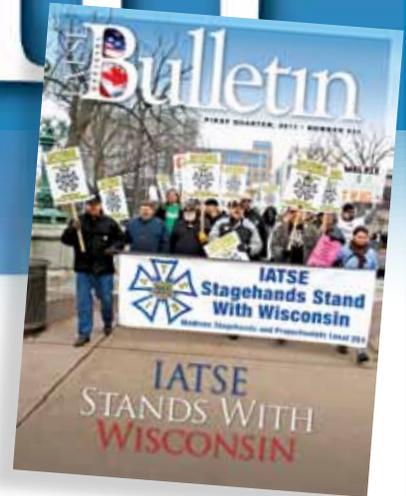
Au fil du temps, il nous a fallu des milliers d'heures de négociation et il nous a fallu livrer de rudes batailles pour enfin obtenir ces droits et ces lois. Personne ne désire faire la grève, personne ne veut se battre contre des employeurs pour le plaisir : les moyens de pression font mal à tous. Mais il y a dans ce pays un revirement hostile envers le mouvement des travailleurs qui nous rappelle la fin du dix-neuvième et le début du vingtième siècle, quand les désastres étaient courants et que les nombreuses tragédies accablaient les familles des ouvriers. Le 25 mars dernier, c'était le centième anniversaire de l'incendie de l'usine « Triangle Shirtwaist », l'un des accidents les plus meurtriers de l'histoire américaine. À travers ces expériences, nous avons appris des leçons : à savoir que, sans la protection

des syndicats, les travailleurs souffrent de conditions incroyablement hasardeuses qui peuvent mener à de nombreuses pertes de vies.

Dans notre industrie du spectacle, nous avons fait en sorte que nos membres syndiqués obtiennent l'information la plus à jour possible sur la sécurité au travail ainsi que des améliorations à leurs conditions de travail, incluant des mesures empêchant les trop nombreuses heures passées au travail et les situations dangereuses. Grâce à la négociation collective, nous avons pu financer nos programmes de santé et nos régimes de retraite, nous avons pu assurer un certain niveau de sécurité à nos retraités, et nous pouvons garantir à nos membres plus jeunes que leur avenir sera protégé et qu'un jour ils pourront se retirer dignement.

Les législations appelées « right to work » nous menacent tous. Quand un État enlève le droit à la négociation collective à ses travailleurs, d'autres États y voient un précédent et nous faisons alors tous face à un grand danger. Les initiatives de scrutins qui attaquent le monde du travail et qui visent à empêcher d'améliorer les soins de santé et les régimes de retraite, ces décisions qui réduisent le financement des écoles publiques et privent nos enfants de l'éducation qui a contribué à la réputation de ce pays, ces initiatives regardent toutes vers le passé et non vers l'avenir. Il est clair que la droite tente d'éloigner les organisations de travailleurs de la sphère politique pour faciliter la poursuite de son propre agenda. Les syndicats constituent le contrepoids le plus sûr et ils contribuent à maintenir l'équilibre face au soutien des grosses compagnies et des riches donateurs envers les politiciens.

Suite à la page 4



### AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Sheraton Boston Hotel, 39 Dalton Street, Boston, Massachusetts 02199, à partir de 10 h le lundi 25 juillet jusqu'au vendredi 29 juillet 2011. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Boston Hotel en appelant directement à l'hôtel au numéro 866-716-8120 ou 617-236-1702. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 205 \$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié, vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

La date limite pour réserver est fixée au 24 juin 2011. La rencontre des employés de scène se tiendra au Sheraton Boston Hotel, le dimanche 24 juillet 2011 à 9 h heures au Backbay Ballroom A. Les représentants des techniciens de scène, des habilleurs et des sections locales mixtes sont les bienvenus.



## Communiquer dans ce monde en perpétuel changement

Si vous êtes un lecteur assidu du Bulletin officiel, vous savez sans doute déjà que l'Internationale projette de recueillir les adresses électroniques de tous ses membres. L'un des principaux objectifs de ce projet est de pouvoir distribuer les diverses publications de l'Internationale en format électronique. Les bienfaits de cette initiative pour l'environnement sont sans équivoque et cette façon de procéder accélère aussi la réception des publications.

À ce jour, soixante et onze sections locales nous ont fait parvenir les adresses électroniques de leurs membres à partir des fichiers qu'elles détiennent. L'Internationale a maintenant acheminé 27 000 messages à ces membres et elle leur a fourni l'information nécessaire pour s'abonner à cette nouvelle initiative. Des milliers de membres ont rempli le court formulaire de vérification qui permet de confirmer que vous êtes bien membre d'une section locale. Il est intéressant de noter que même s'il existe quelques variations individuelles entre les sections locales, presque 75 % de nos membres possèdent une adresse électronique enregistrée auprès de leur section locale.

Qu'est-ce qui arrive si vous préférez quand même tenir un Bulletin officiel dans vos mains plutôt que de le lire à l'écran d'un ordinateur? Alors, cette initiative s'applique à vous quand même, car il y a bien d'autres avantages. Même si les bienfaits pour l'environnement sont évidents et que le délai d'accès rapide à l'information est avantageux, le fait d'être enregistré pour communiquer directement par ordinateur va vous permettre de recevoir des informations de l'Internationale qui ne seront peut-être pas toujours disponibles via les moyens traditionnels.

Comme vous pouvez le constater sur la couverture de ce numéro du Bulletin officiel et dans le message du président Loeb, le mouvement des travailleurs fait face à des défis importants. Les situations changent et vont continuer de changer très rapidement et elles vont souvent nécessiter des réactions rapides. Nos membres devront donc accéder à temps à toutes ces informations et cela n'est possible qu'avec les méthodes électroniques.

Les membres qui sont inscrits pour recevoir la communication électronique ont déjà reçu des informations de l'Internationale à propos de la situation au Wisconsin et d'autres causes où l'Internationale est impliquée. Les communiqués de presse et les autres informations reliées aux activités de l'Internationale et de nos sections locales affiliées sont maintenant envoyés aux membres qui sont inscrits à cette initiative.

Si vous n'êtes pas encore inscrits pour communiquer électroniquement avec l'Internationale; que ce soit parce que votre section locale ne nous a pas encore fourni les informations ou que vous ayez effacé le message par mégarde, vous pouvez simplement aller sur le site internet de l'Internationale et y sélectionner la case « Email Subscriptions » à gauche de la barre de navigation. Inscrivez-vous aujourd'hui et commencez à recevoir les toutes dernières informations en provenance de l'Internationale.



### DOCUMENTS 2011

Les sections locales qui ont rencontré leurs obligations financières envers l'Internationale et qui ont soumis leurs rapports trimestriels ont déjà reçu leurs documents et leurs cartes de membre pour l'année 2011 à partir de la fin de novembre de l'année dernière.

Si votre section locale n'a toujours pas reçu les documents pour l'année 2011, vous êtes avisés qu'à cette date avancée le rapport du quatrième trimestre 2010 et tous les timbres pour l'année 2010 ainsi que pour le premier trimestre 2011 doivent être payés avant que les documents de l'année 2011 vous soient envoyés.

### CHÈQUES PERSONNELS

Afin d'éviter de retarder la procédure d'acceptation des membres, je rappelle aux sections locales qu'elles doivent que tous les paiements de frais d'inscription et de per capita envoyés à l'Internationale doivent être tirés du compte de banque de la section locale et être faits au nom de I.A.T.S.E.

L'Internationale n'accepte pas les chèques personnels soumis par les personnes qui appliquent et si nous en recevons, ils sont retournés à la section locale, ce qui retarde les procédures pour les nouvelles applications.

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, la déléguée du CLC Kelly Moon, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Barny Haines, Julia Neville et Paul Taylor, le représentant spécial Rick Perotto, la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon et le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général.

Au Québec, les sections locales 514 et 667 continuent d'appliquer la récente entente intervenue avec l'AQTIS. Toutefois, la loi 32, qui reconnaît formellement le droit de négocier des sections locales 514 et 667 et qui garantit des juridictions exclusives pour l'IATSE et l'AQTIS dans des secteurs spécifiques des productions, arrivera à échéance en 2014. L'Internationale et les sections locales se préparent en fonction de cette échéance.

La section locale 924 (Stratford, Ontario – costumes) a demandé l'assistance de l'Internationale dans ses négociations avec le « Stratford Shakespearean Festival ». Plus précisément, la section locale avait besoin d'aide pour remédier aux écarts grandissants entre les salaires de ses membres et ceux des employés de scène de la section locale 357 de Kitchener. Même si la section locale avait déjà obtenu des pourcentages d'augmentation similaires, les disparités salariales d'origine s'étaient accentuées avec le temps. Quelques jours seulement avant la réunion du Bureau général, les négociations ont abouti et le Festival a accepté d'offrir la parité salariale entre les employés de scène et les employés préposés aux costumes en s'inspirant de l'approche privilégiée par d'autres théâtres ( l'entente intervenue entre la section locale 822 et Mirvish Productions en est l'exemple le plus récent). L'employeur a accepté d'égaliser les augmentations consenties aux techniciens de scène, en dollars absolus plutôt qu'en pourcentage, ce qui signifie un pourcentage d'augmentation qui permettra d'éviter que les écarts augmentent à nouveau dans l'avenir. L'entente comporte aussi d'autres améliorations et verra un grand pas en avant pour cette section locale.

En novembre 2010, une convention collective touchant près de cinquante nouveaux membres travaillant au « Sony Centre » a été acceptée à l'unanimité par les membres de la section locale B173 (personnel d'accueil – Toronto). Des travaux de rénovation avaient forcé la fermeture du Centre pendant près de deux ans. La nouvelle entente inclut maintenant de nouveaux postes d'emploi dans le secteur de la restauration en plus d'allouer des augmentations (incluant une augmentation

qui couvre la période de fermeture et qui est en vigueur dès maintenant). Le représentant Taylor a aidé la section locale dans ces négociations.

L'Internationale est de plus en plus active politiquement face aux défis que représentent la loi C-10 (sur la censure et le financement des films), les amendements à la loi sur le droit d'auteur, le Code criminel (en ce qui a trait à l'enregistrement vidéo illégal), les modifications à l'octroi de permis aux travailleurs étrangers et les crédits d'impôt pour les travailleurs. L'Internationale est donc maintenant enregistrée officiellement au registre des lobbyistes prévu par la loi.

En 2010, l'IATSE a négocié une entente qui garantit aux membres des sections locales canadiennes qu'ils recevront des bénéfices, peu importe où ils travaillent au Canada. Le bureau canadien publie et met à jour régulièrement la liste des sections locales signataires de l'entente. Cette liste est très utile pour les membres qui travaillent dans la juridiction des autres sections locales au Canada. Étant donné que plusieurs membres de l'IATSE sont aussi membres de la l'Association canadienne des directeurs et que cette association participe déjà au Plan de retraite de l'industrie canadienne du divertissement, il apparaît logique de vouloir appliquer une entente similaire pour le Plan de soins de santé. Le Bureau national de l'Association a répondu favorablement à cette proposition. Toutefois, comme les ententes collectives de l'association impliquent des branches provinciales affiliées ou des conseils de district de l'association, des rencontres se tiendront aussi avec eux.

Comme il a déjà été mentionné au Bureau général, des recherches ont été amorcées par la directrice des opérations, Krista Hurdon, avec la collaboration des sections locales afin de répondre au souhait du président Loeb de voir chaque section locale avoir pour objectif au moins une campagne de syndicalisation. Chaque section locale canadienne de techniciens de scène a donc reçu une liste d'endroits susceptibles d'être syndiqués. Que ces campagnes de syndicalisation réussissent ou non, le but visé est d'amener les sections locales à inclure des démarches de syndicalisation dans leurs priorités.

Maintenant qu'un nouveau contrat rose a été négocié aux États-Unis, l'assistant du président McGuire et la directrice des opérations Hurdon ont supervisé le travail de rédaction d'un nouveau contrat rose canadien. Comme il n'y a pas d'équivalent au Canada de la Ligue des théâtres américains et comme les sections locales canadiennes ont toujours pris des arrangements individuels avec les producteurs, cette démarche représentait tout un défi. Un certain nombre de sections locales ont saisi cette opportunité de collaborer et de fournir des informations et un nouveau contrat rose a été complété en novembre.

Les sections locales conservent le droit de prendre des arrangements individuels avec les producteurs, mais elles devront toutefois le faire sous la supervision de l'assistant du président McGuire. Ceci permettra une plus grande régularité, à la fois dans l'application du contrat rose et dans la négociation de tout amendement. Surtout, il existera désormais des informations sur les variations spécifiques au contrat, ce qui permettra de mettre à jour les données pour ensuite évaluer quelles seraient les futures améliorations à apporter à un nouveau contrat rose, ou de décider ou non d'introduire un contrat rose adapté pour le Canada. L'entente a connu un succès initial auprès des producteurs – à ce jour trois compagnies ont signé l'entente (Vancouver Playhouse, Stratford Shakespearean Festival et Mirvish productions). Comme plusieurs autres producteurs préparent des tournées, d'autres adhésions sont donc à prévoir.

Les consultations se poursuivent entre les sections locales et le directeur du département des expositions William Gears pour identifier de nouveaux objectifs de syndicalisation dans l'industrie des expositions. Au départ, l'attention se portera sur les marchés de moyenne importance afin d'évaluer l'efficacité des démarches de l'IATSE.

Comme il a déjà été mentionné, les travaux se poursuivent pour réaliser une future entente nationale entre l'Association de la production médiatique canadienne (anciennement le CFTP) et l'AMPTP. En mars de 2010, le président Loeb a réitéré une position de longue date de l'IATSE qui vise à négocier une entente nationale couvrant toutes les juridictions au Canada qui ne sont pas déjà couvertes par une entente; une telle entente lierait toutes les parties. Les questions légales ont été identifiées et révisées avec le CTC. Les protocoles d'organisation et de négociation des ententes nationales des autres associations ont aussi été analysés. Une lettre a par la suite été envoyée au CMPA et à l'AMPTP. Cette lettre mentionne que l'IATSE est d'avis que toute question légale concernant une entente nationale peut être résolue, mais que cette dernière ne commencera pas à négocier tant et aussi longtemps que le CMPA et l'AMPTP n'identifieront pas lesquelles de leurs compagnies membres sont susceptibles d'adhérer exclusivement à une entente nationale. Il n'y a pas eu de réponse et par conséquent aucune négociation n'a encore débuté.

Fidèle à sa volonté d'encourager la diversité au travail, l'Internationale a commandité, en octobre dernier à l'université Simon Fraser (Vancouver), un symposium international appelé « Sex Money Media » traitant du rôle des femmes dans les médias. Des centaines d'éducateurs, des représentants du gouvernement, des producteurs, des diffuseurs, des organisations du travail et des travailleurs (incluant la déléguée du CLC Moon et la représentante Neville) ont participé à l'événement. Mme Neville agissait aussi à titre de conférencière dans l'un des deux forums.

Initiée en 2008, par le Bureau des relations de travail de la Colombie britannique, la révision de la section 41 de loi sur l'Industrie du cinéma a donné lieu à une dernière ronde de consultations lors de la seconde moitié de 2010. En octobre le Bureau a dévoilé la procédure retenue pour valider une entente de reconnaissance volontaire ainsi que l'entente collective présumée qui en découlerait suite à une demande d'accréditation. Un groupe de représentants

de l'industrie a été formé par le Bureau des relations de travail pour proposer des recommandations afin d'atteindre une plus grande collaboration dans les relations de travail. Un sous-comité a aussi été formé pour étudier des méthodes alternatives permettant de régler les conflits. Les rencontres de ces comités continuent.

Encore une fois, le président Loeb a félicité les représentants canadiens pour leur implication et pour toutes ces actions significatives entreprises au Canada.

### Le Plan national de santé pour le Canada

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, les représentants internationaux Julia Neville et Paul Taylor, le président de la section locale 58 Jim Brett, l'agent d'affaires de la section locale 849 Gary Vermier et l'agent d'affaires de la section locale 411 Robert Shea ont présenté un rapport au Bureau général sur les progrès accomplis dans la mise en place d'un Plan national de santé pour le Canada.

Comme il a été rapporté au Bureau général lors de la convention canadienne de 2010, les sections locales canadiennes appuient très majoritairement la mise en place d'un Plan national de santé pour le Canada. Des études indiquent d'ailleurs la nécessité et la pertinence d'un tel plan qui permettrait entre autres de réaliser des économies administratives substantielles. La structure proposée est celle d'une entité légale nationale mandatée pour négocier un contrat avec un assureur afin d'offrir des bénéfices, à la fois pour un ensemble de plans de santé déjà existants et également pour une fiducie nationale regroupant les bénéfices de soins de santé des sections locales canadiennes intéressées à y participer. La démarche est maintenant révisée et approuvée et elle a été transmise à l'Internationale par le comité. En décembre de 2010, des demandes de soumissions pour ce Plan ont été envoyées à tous les assureurs qui travaillent présentement avec des sections locales de l'IATSE de même qu'à d'autres assureurs. Huit compagnies ont signifié leur intérêt. Le comité national va analyser les soumissions et tiendra des rencontres pour choisir les candidatures les plus aptes à fournir ces services. Une fois l'assureur choisi, le processus de révision des Plans de bénéfices de chaque section locale débutera.

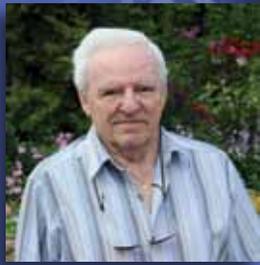
### Le Plan de retraite de l'industrie du divertissement canadien

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti et le secrétaire trésorier de la section locale 891 Frank Haddad ont présenté une mise à jour au Bureau général concernant la progression du Plan de retraite de l'industrie du divertissement canadien depuis la dernière rencontre du Bureau général de direction.

Depuis sa création en 2001, le Plan a connu une croissance phénoménale. Vingt-sept sections locales de même que l'Association des directeurs canadiens y participent maintenant. La possibilité, prévue au contrat, de renégocier les frais d'administration avec « Great West Life » lorsque le plan atteindrait \$100 millions, s'est concrétisée en octobre de l'année 2010. Les frais ont alors été réduits de 13,9% pour les fonds de placement communs et de 10% pour les fonds de placement « Cadence ». Ces réductions de frais demeureront en vigueur jusqu'à ce que les actifs du plan atteignent 200 millions \$ — une cible que l'on prévoit



En décembre 2010, le conseiller juridique de l'IATSE au Canada, Bernard Fishbein, a été nommé par le gouvernement ontarien pour siéger au Bureau des relations de travail de l'Ontario. Le conseiller Bernard Fishbein a représenté l'IATSE pendant plus de 22 années; période pendant laquelle le membership canadien a doublé et période qui a vu naître le Bureau canadien de l'Internationale de même que celui de Vancouver. Mr Fishbein a aussi participé à la création du Plan de retraite national de l'industrie du divertissement qui est rapidement devenu l'un des plus importants au Canada. Sur la photo on retrouve de gauche à droite: le vice-président international Damien Petti, l'assistant du président Sean McGuire, le président international Matthew Loeb, le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein, le secrétaire trésorier général James Wood et le vice-président international John M. Lewis.



## IN MEMORIAM CHARLES GINGRAS (1923-2011)

Le 23 mars dernier, nous apprenions le décès de notre confrère Charles Gingras. Charles était connu et apprécié de tous. Il a travaillé comme secrétaire trésorier pour la section locale 523 de l'IATSE pendant 28 années consécutives. L'importance de sa contribution a d'ailleurs été soulignée par le président Di Tolla lors de la 59<sup>e</sup> Convention internationale de l'IATSE en 1988, à Reno au Nevada. Il a aussi participé à neuf conventions internationales à titre de délégué de sa section locale. Charles et son épouse Thérèse ont travaillé pendant de nombreuses années dans plusieurs théâtres de la ville de Québec et ils ont transmis leur passion de la scène à leurs deux fils Jean-Guy et Serge. Pendant toutes ces années, Charles aura été pour nous un exemple à suivre.

### Suite du Mot du président

Je suis très fier de voir des membres de l'IA protester ensemble avec les employés des services publics, dans nombre de villes à travers les Etats-Unis, en plus de leur apporter leur soutien et de contribuer à leur cause. Nous savons maintenant que tous les syndiqués sont menacés dans ce pays. Nous ne pouvons laisser un petit groupe de politiciens se servir du mouvement des travailleurs comme bouc émissaire face aux collusions et aux fraudes massives qui ont précipité notre économie dans un bourbier dont nous essayons si fort de sortir. La dissolution de la classe moyenne a commencé depuis bien plus longtemps que nous osons le reconnaître. Nous ne pouvons retourner au temps des tyrans et de la pauvreté désespérée. C'est notre responsabilité face à nos familles et particulièrement face à nos enfants de s'assurer que le mouvement syndical est bien vivant, en santé et prêt à entreprendre les actions nécessaires pour conserver les droits pour lesquels nous avons combattu depuis plus de cent ans. Faire moins que cela serait inacceptable.

Je suis engagé dans cette cause, je vais faire tout ce qui est possible et je vais aller partout où je pense pouvoir aider. Je vais me joindre aux membres de l'IA à travers le pays pour m'assurer que leur droit à la négociation collective demeure intact et vigoureux. Je n'ai pas d'autre choix.

### Suite des Affaires canadiennes

atteindre dans moins de deux ans. Nous aurons alors l'occasion de négocier d'autres réductions de frais. Le Plan compte maintenant 13 400 membres avec des avoirs de 115 millions \$. Il est devenu l'un des cinquante plus gros plans de retraite à cotisations déterminées au Canada. En 2007, un compte de récupération des dépenses avait été créé pour récupérer les réductions de frais allouées. En 2010, le Plan a atteint l'équilibre et un surplus est anticipé pour 2011. Le Plan est administré à partir du Bureau canadien de l'IA. Le président international a félicité le confrère Haddad qui a lui-même été ovationné pour son travail qui est à l'origine de la création de ce Plan et pour tous ces succès qui dépassent largement les attentes.

### La réforme du Régime de pensions du Canada (campagne de démarchage en ligne)

Le vice-président international John M. Lewis et la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon ont présenté aux dirigeants du Bureau général un résumé des dernières campagnes de démarchage entreprises depuis celle sur le vol numérique qui a connu beaucoup de succès.

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est un plan de retraite financé publiquement et il est disponible pour à peu près tous les Canadiens. Quand le RPC a été créé, il était alors considéré comme un ajout aux pensions de retraite des travailleurs ; ce qui constituait la norme à l'époque. Depuis sa création, les bénéfices offerts par le régime n'ont jamais été augmentés alors que, de nos jours, près des deux tiers de la main d'œuvre n'ont plus accès à un plan de retraite au travail. Les revenus de plusieurs retraités sont limités à ce seul RPC

et le nombre de personnes âgées qui vivent sous le seuil de la pauvreté a presque doublé lors des trois dernières années. L'ensemble des travailleurs est représenté par le Congrès du travail du Canada et par le comité d'action pour la réforme des pensions (dont l'IATSE est membre). Ces deux entités considèrent que le RPC demeure le régime le plus approprié auquel on pourrait apporter des améliorations et des changements. Ce régime couvre déjà 93% des Canadiens. C'est un plan de retraite à prestations déterminées, il est très tolérant aux risques de par sa grande échelle, il s'applique partout au pays et les coûts de gestions y sont très peu élevés.

Face à cette situation, le CTC a soumis des recommandations qui proposent de doubler le montant des pensions du RPC sur une période de sept ans, en ayant recours à de petites augmentations des contributions des employeurs et des employés. Après avoir au départ appuyé de façon générale ces propositions, le gouvernement fédéral a renversé sa position en décembre 2010. Le gouvernement propose désormais un plan de retraite privé à cotisations déterminées et non obligatoires (avec ses propres frais de gestion). Face à ce revirement, l'IATSE a amorcé une nouvelle campagne de démarchage, par le biais de son site internet, et les membres sont invités à envoyer des lettres au ministre fédéral des finances et à leurs députés élus au provincial et au fédéral. Jusqu'à maintenant, plus de 400 membres ont profité du logiciel qui a été développé à cette fin. La directrice des opérations Krista Hurdon a fait la démonstration de ce logiciel, qui permet aux membres d'envoyer des lettres d'appui pour la réforme du Régime de pensions du Canada.

### Section locale 863, Montréal, Québec

Le vice-président international John M. Lewis et le représentant international Paul Taylor ont présenté au Bureau général une mise à jour concernant la syndicalisation d'Initiascène, une compagnie qui administre le théâtre Lionel-Groulx (800 places) ainsi que plusieurs autres salles dans la municipalité de Ste-Thérèse de Blainville (en banlieue nord de Montréal). Initiascène est maintenant accréditée par la section locale 56 (Montréal- techniciens de scène) mais le droit de négociation que demandait la section locale 863 ne couvrait qu'un seul membre travaillant au département des costumes. Bien qu'une telle situation soit permise au Québec, l'employeur s'y opposait, car il considérait que le travail relié aux costumes revenait de façon plus appropriée à l'unité de négociation de la section locale 56.

Après discussions entre les deux sections locales et l'employeur, une entente a permis d'inclure les tâches reliées aux costumes dans le certificat de la section locale 56. La section locale 863 a toutefois obtenu une place dans le comité qui négociera la première entente de travail. Une deuxième entente a aussi permis de déterminer les responsabilités de chaque section locale pour la représentation. Voilà une solution unique qui a permis d'éviter des procédures coûteuses et qui démontre la coopération et la solidarité qui existe entre ces deux sections locales.

### BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB  
Président international

JAMES B. WOOD  
Secrétaire trésorier général  
1430 Broadway, 20<sup>th</sup> Floor  
New York NY 10018  
Tél. : 212 730-1770  
Fax : 212 921-7699

Bureau Canadien  
JOHN M. LEWIS  
12<sup>e</sup> Vice-Président international  
Directeur des affaires canadiennes  
22, St-Joseph Street  
Toronto ONT M4Y 1J9  
Tél. : 416 362-3569  
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11<sup>e</sup> district  
CHERYL BATULIS  
2, Neilor Crescent  
Toronto ONT M9C 1K4  
Tél. : 416-622-8555  
Fax : 416-620-5041  
iad11@bellnet.ca

### COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal  
CARL BLUTEAU  
Secrétaire archiviste  
1, rue de Castlemau Est Local 104  
Montréal, QC, H2R 1P1  
Tél. : 514 844-7233  
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal  
SYLVAIN BISAILLON  
Secrétaire archiviste  
3414, avenue du Parc,  
Montréal QC, H4C 1G7  
Tél. : 514 937-6855  
Fax : 514 844-5846  
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal  
IAN LAVOIE  
705 rue Bourget, bureau 201  
Montréal QC H7K 3H8  
Tél. : 514-937-7668  
Fax : 514-937-3592

667 > Montréal  
CHRISTIAN LEMAY  
705 rue Bourget, bureau 201  
Montréal QC H4C 2M6  
Tél. : 514-937-3667  
Fax : 514-937-3592

863 > Montréal  
FAITH HALSEY  
390, Des Hirondelles  
Beloil QC J3G 6G7  
Tél. : 514 944-2916

523 > Québec  
ROBERT MASSON  
2700, rue Jean-Perrin  
Bureau 490  
Québec QC G2C 1S9  
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick  
ROD DOMINEY  
15, McQuade Lake Crescent, 2<sup>th</sup> Floor  
Halifax NB B3S 1C4  
Tél. : 902 425-2739  
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN  
Administratrice  
Régime de retraite canadien  
de l'industrie du divertissement  
22, St. Joseph Street  
Toronto ON M4Y 1J9  
Tél. : 416-362-2665  
Fax : 416-362-2351  
www.ceirp.ca

### POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR

ROBERT CHARBONNEAU  
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE  
CP 34123, Québec (Québec)  
Canada G1G 5X0

